

## **Responsable des services financiers** **Remplacement d'un congé de maladie**

Le Collège Saint-Maurice est un établissement d'enseignement secondaire privé mixte qui accueille près de 670 élèves. Résolument ancrée dans la tradition d'excellence qui continue de faire la réputation du CSM, notre équipe d'éducateurs et d'enseignants expérimentés et engagés veille à offrir un environnement éducatif d'exception aux élèves. Utilisant à la fois des innovations technologiques et pédagogiques, notre personnel met tout en œuvre afin de développer le potentiel des jeunes et de les préparer à faire face aux défis du 21<sup>e</sup> siècle.

Former des femmes et des hommes de tête, de cœur et de volonté qui prennent leur place et qui contribuent à rendre le monde meilleur, c'est la mission qui anime le CSM.

Source renouvelable de réussite... Voilà qui résume bien les 141 ans d'excellence du Collège Saint-Maurice.

### **Nature du travail**

Sous l'autorité de la direction générale, le ou la titulaire de ce poste assure globalement des responsabilités liées à la gestion des activités administratives relatives aux ressources financières.

### **Catégorie d'emploi**

Cadre – Responsable des services financiers

### **Fonctions et responsabilités**

- Gestion financière et administrative
- Comptes payables et recevables
- Paie
- Plan des mesures d'urgence
- Rôle-conseil envers la direction générale

La personne choisie aura le mandat de réviser la charte comptable et de l'implanter.

La personne choisie pourra compter sur la collaboration des deux employées attitrées au service.

### **Connaissances requises :**

- Suite Office
- FGF (un atout important)

### **Qualifications minimales requises**

Le responsable des services financiers doit :

- Détenir une formation en comptabilité, un titre comptable sera un atout;
- Posséder au moins cinq (5) années d'expérience dans un poste similaire;
- Posséder une excellente connaissance des logiciels de la suite Office;
- Posséder une excellente maîtrise du français écrit;
- Connaître les exigences du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour la préparation et la présentation des états financiers est un atout;
- Posséder une connaissance du milieu des écoles privées est un atout.

**Rémunération**

Les conditions de travail y compris la rémunération et les avantages sociaux sont conformes à la politique en vigueur au Collège.

**Entrée en fonction : le plus tôt possible**

**Mise en candidature :** Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir par courriel, à madame Sonia Daoust ([info.college@csm.qc.ca](mailto:info.college@csm.qc.ca)), directrice générale du Collège Saint-Maurice, leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intention, au plus tard le 18 février 2019, à 16 heures.

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.

SD/md 2019-02-04